

Colombelles

Le collège : le maire reçu au conseil départemental

OUEST-FRANCE.FR | mercredi 21 février 2018

199 mots

« Un combat et des engagements indispensables pour l'équité et le respect de la Ville et des habitants. » La fermeture du collège étant actée, le maire, Marc Pottier, a informé les élus, en préambule du conseil municipal, de l'invitation qu'il a reçue du président du conseil départemental à le rencontrer ce mercredi. **« Il nous faut des réponses par rapport à ce que signifie cette décision, dépourvue d'analyse objective et de bon sens, quand on voit l'impossibilité de mettre l'ensemble des Mondevillais et des Colombellois au collège de Mondeville. »**

De fait, à la suite de l'accord amiable passé entre Mondeville et le conseil départemental, Marc Pottier dénonce **« l'inégalité de traitement entre des jeunes faisant partie d'une même carte scolaire, contraire au code de l'Éducation »**.

Très engagé, il affirme : **« Si nous n'obtenions pas des garanties indispensables et écrites, nous irions ester en justice ! Voilà où nous en sommes ! Ce combat est indispensable. »** Ces engagements portent sur la prise en charge adaptée du transport, de la restauration scolaire et du soutien éducatif ; ainsi que sur l'accompagnement financier pour **« ne pas laisser en friche le site Henri-Sellier (2 ha, 6 500 m² de bâtiments) »**.